

-----  
**COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du MARDI 19 AVRIL 2011 à 20 heures**

Présents : Mesdames GRANGER Isabelle – KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie  
MM. BAUDIN François— DUCLOUX Michel – GARNIER Jean-Claude - GAUTHE  
Christophe - MICHAUD Daniel. – NIVOT Serge – NOEL Philippe – VACHET Gilbert

Absents Excusés : Mme BRIET Valérie (pouvoir à Mme KUKIK) - MM. BOUILLER Frédéric (pouvoir à  
M. NIVOT) – DEFOSSE Bruno (pouvoir à Mme GRANGER) – POL ROGER Gérard  
(pouvoir à M. MICHAUD)

Secrétaire de séance : Monsieur DUCLOUX assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

Les comptes-rendus des séances des 15 décembre 2010, 26 janvier 2011 et 24 février 2011.

Le Conseil Municipal est informé de la décision prise par le Maire en application de l'article L2122-22  
du Code Général des Collectivités Locales quant à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit  
Agricole.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – ANNEE 2011**

Le Conseil Municipal,

- décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2011 :

**ASSOCIATIONS ISSYQUOISES :**

- La Lyre d'Issy-l'Evêque .....	1 100 €
- Association Sportive Issyquoise.....	1 100 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers .....	990 €
- Le Petit Théâtre .....	792 €
- Comité des Fêtes .....	400 €
- " " (pour l'organisation des festivités du 14 juillet) .....	110 €
- " " (pour l'organisation de la fête patronale).....	220 €
- Tennis Club Issyquois .....	385 €
- Club de Randonnée des 4 Monts .....	210 €
- Club de Gymnastique Issyquois .....	110 €
- La Boule Issyquoise .....	110 €
- Club Issy Loisirs.....	110 €
- Association des Parents d'Elèves.....	110 €

**AUTRES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES :**

- Ligue contre le Cancer.....	95 €
- Office du Tourisme de Bourbon-Lancy .....	80 €
- Réseau Gérontologique du Pays Charolais.....	50 €
- Comité départemental de Prévention Routière.....	15 €
- Association Française contre les Myopathies.....	15 €
- Association Française des Sclérosés en Plaques .....	15 €
- Association départementale pour l'information sur le logement .....	15 €
- Association. départementale des Pupilles de l'Enseignement Public .....	15 €
- Les Restaurants du Cœur de Saône et Loire.....	15 €
- Sésame Autisme 71 .....	15 €

- CFA Gueugnon..... 60 €
- CIFA Mercurey ..... 60 €
- CFA La Noue Longvic ..... 60 €
- Maison Rurale de La Clayette ..... 30 €
- CIFA Auxerre..... 30 €
- Association pour la formation professionnelle dans le bâtiment  
et les TP de Côte d'Or..... 30 €
  
- accorde les **subventions exceptionnelles** suivantes au titre de l'année 2011 :
  
- Tennis Club Issyquois (complément pour installation d'un défibrillateur  
à la salle polyvalente) ..... 1 092,80 €
- Association Sportive Issyquoise (complément pour installation d'un  
défibrillateur au stade)..... 973,20 €
- La Lyre d'Issy-l'Evêque (achat d'instruments pour l'école de musique) ..... 800 €
- Club de Gymnastique Issyquois (achat de steps et tapis)..... 200 €

### **REALISATION D'UN EMPRUNT –**

Le Conseil Municipal,

- décide de réaliser un emprunt de 200 000€ prévu au budget 2010 et retient pour cet emprunt la proposition du Crédit Agricole Centre Est.

### **ACQUISITION D'UN CAMION –**

Le Conseil Municipal

- décide à l'unanimité l'acquisition d'un camion 3T5 IVECO DAILY auprès de la société AD TRANS:

### **ACQUISITION DE TERRAINS –**

Le Conseil Municipal,

- charge M. le Maire de négocier avec MM. CHELLES et BRENOT une éventuelle acquisition de terrains à bâtir et avec M. DE FELCOURT l'acquisition de terrain pour l'agrandissement du cimetière.

### **P.I.I.C. 2011 –**

Le Conseil Municipal,

- charge M. le Maire de solliciter une subvention du Conseil Général de Saône-et-Loire au titre du P.I.I.C. (Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal) de l'année 2011 pour les travaux de couverture à réaliser sur l'école et l'ancien presbytère.

### **TRAVAUX – ACHATS**

Le Conseil Municipal,

- Approuve l'avant projet des travaux d'extension du réseau d'assainissement (Le Pavillon et route de Grury) établi par le cabinet ADAGE et autorise M. le Maire à lancer la consultation des entreprises.

- Entérine les propositions suivantes émanant de la Commission Finances :
  - \* Accord sur devis LHERMITTE pour renforcement du mur d'enceinte du cimetière
  - \* Accord sur demande d'achat de petit matériel (échelle, pulvérisateur électrique) pour le service des espaces verts et sur le projet fleurissement 2011 établi par M. Veillerot.
  - \* Accord sur proposition SYDESL pour le remplacement de l'éclairage vétuste dans le secteur de la route de Montmort.
- Autorise la signature d'un avenant aux marchés de travaux des entreprises TSM et Beaufrère (salle de Montrifaut) et Lutmann (bâtiment d'accueil du camping)/
- Approuve la proposition de contrat de la société DELESTRE Industrie pour l'entretien du chauffage de l'église
- Décide la remise en état des tondeuses autoportées par les services techniques.

### **LOCATIONS –**

Le Conseil Municipal,

- charge M. le Maire de négocier avec M. VADROT les modalités financières du contrat de location de la société ADEM MOTOR
- Prend connaissance des demandes de location reçues et autorise M. le Maire à signer le contrat de location de Mme ROUHAUD

### **POINT INFO TOURISME – SAISON 2011 –**

Le Conseil Municipal,

- Prend connaissance du coût de ce service durant l'été 2010 et du montant de la taxe de séjour perçue en 2010.
- Décide de créer deux emplois saisonniers à temps non complet réservés à des étudiants pour le fonctionnement du point information tourisme en juillet et août et la mise en place d'animations durant ces 2 mois.

### **DECISIONS DIVERSES –**

Le Conseil Municipal,

- Accorde une aide de 60€ pour séjour linguistique à Adam MIREIDER et Vanessa LANDRIEU, élèves du collège de Luzy
- Autorise le Maire à signer une convention-cadre avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire pour les missions facultatives proposées par cet établissement
- Forme les bureaux de vote pour les élections cantonales des 20 et 27 mars prochains
- Charge le Maire d'organiser le pot de départ de Mme Anne-Marie PRIET
- Prend connaissance des lettres de remerciement du Petit Théâtre et de Mme Frossard.

La séance a été levée à 23 heures 50

*Vu par Nous, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le deux mars deux mil onze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.*

A ISSY-L'EVEQUE, 1<sup>er</sup> MARS 2011

Le Maire,

D. MICHAUD